

Patricia Dumas

RÉINTERPRÉTATION DE LA VIE DE  
FRANÇOIS-JOSEPH CUGNET (1720-1789),  
PREMIER TRADUCTEUR OFFICIEL  
SOUS LE RÉGIME BRITANNIQUE



**François-Joseph Cugnet, Jurisconsulte.**  
**Gravure produite vers 1884, dessinée à partir de sources anciennes,**  
**signée « Photo Electrotpe Eng. Co. NY »**

**A**u début des années 1960, l'Américaine Marine Leland publie dans *La Revue de l'Université Laval* une biographie exhaustive du seigneur François-Joseph Cugnet qui remet en question l'interprétation glorieuse que d'éminents Canadiens-français tels que le député et juge Georges Baby, l'historien et journaliste Thomas Chapais et le notaire, archiviste national et historien Joseph-Edmond Roy avaient présentée de lui à la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle. Dans l'avant-propos de sa biographie en 22 parties dont la publication s'étend de 1961 à 1966, Leland qualifie de « véritable culte » la représentation que ces hommes se faisaient de Cugnet.

Le but de l'auteure est de jeter un nouveau regard sur la vie de cette « idole » (XVI, n<sup>o</sup>1) à la lumière des archives accessibles en plus grand nombre à Ottawa, à Québec, à Montréal et en France, et de scruter en particulier les 40 dernières années de sa vie suivant la Conquête. Elle choisit de concentrer sa recherche sur les circonstances qui « amenèrent Cugnet à rédiger ses traités de droit » qui aboutissent à la conservation du droit civil au Canada. Le portrait de Cugnet qui découle de ses recherches est beaucoup moins flatteur que les précédents, et c'est cette biographie qui sert encore de principale référence sur la vie de ce personnage historique.

Marine Leland (1899-1983) n'était pas une historienne professionnelle; elle était une professeure de littérature française dans un prestigieux collège pour filles au Massachusetts. La façon dont elle raconte l'histoire de Cugnet pourrait être qualifiée de roman historique étant donné la voix si présente et subjective de Leland la narratrice tout au long de cette œuvre, exprimée par les jugements qu'elle porte constamment sur ses personnages et les questions qu'elle pose aux lecteurs.

Leland construit l'histoire de la vie de Cugnet à partir de sa naissance à Québec dans une famille de la noblesse de robe de Paris nouvellement arrivée au Canada. Dans les cinq premières sections de la biographie, elle passe rapidement sur les 40 premières années de sa vie, des 20 premières vécues dans ce qu'elle qualifie de luxe et de sa formation privilégiée par l'éminent juriste et procureur général Guillaume Verrier à la fin de la

période de paix prolongée vers 1740. C'est à ce moment que son père est ruiné, que Cugnet s'exile pendant plusieurs années, connaît de nombreux déboires et revient à Québec peu de temps avant la fin de la Nouvelle-France pour se voir refuser le statut de conseiller qui devait lui revenir. Bref, Leland positionne Cugnet à la fin du Régime français comme le mouton noir d'une famille d'intellectuels influents de la noblesse française dont tous les survivants, sauf la mère et une petite-fille, choisiront de quitter la colonie après le Traité de Paris de 1763 qui concédait le Canada à la Grande-Bretagne.

Il est à noter que le ton utilisé et le contenu choisi par Leland pour décrire Louise-Magdelaine Du Sautoy, la mère de Cugnet, sont toujours élogieux, que ce soit en soulignant son art « de plaire et se plaire » dans la société bourgeoise anglaise autant que française de Québec, sa signature « aux hauts jambages aristocratiques... d'une femme instruite, d'une femme de tête », « sa générosité de cœur », ou sa grande perspicacité en affaires qui lui a permis de rétablir la fortune de la famille avant la Conquête.

Les 17 autres volets de la biographie portent sur l'évolution de la carrière de Cugnet sous le Régime anglais, de juge-administrateur de trois paroisses au nord-ouest de Québec, à procureur général de la côte Nord du district de Québec et grand voyer du district de Québec, à sa nomination comme traducteur officiel et secrétaire français du Conseil à laquelle s'est ajouté la nomination d'avocat, et à la réputation de plus grand juriste de son temps dont il a joui de son vivant et pendant des années après son décès. Elle ne parle que peu de sa fonction de traducteur officiel, si ce n'est que pour souligner l'écriture fine ou brouillonne selon les textes, l'immense somme de travail que le poste entraîne et le fait qu'il préfère signer ses traductions et ses écrits à titre de seigneur et, plus tard, de secrétaire français, plutôt que de traducteur officiel.

### **Quelques approches théoriques**

En approchant l'analyse que je propose, je me suis inspirée de certains aspects de l'analyse des concepts de l'histoire dans *L'expérience de l'histoire* de Reinhart Koselleck où l'auteur explique comment l'accumulation et l'interrelation d'histoires, dans le cas présent celui de Cugnet et des personnages avec qui il transige, convergent pour former

une connaissance collective d'une époque ou d'un espace temporel et deviennent l'histoire dans son sens plus théorique, ou idéologique, de la longue durée. Koselleck voit d'ailleurs « l'histoire » comme un agent de la destinée humaine qui organise sa représentation périodiquement et réfléchit les événements et les récits à distance dans le temps. Il fait ressortir, entre autres, l'impact tout à fait particulier de la défaite et des histoires des vaincus dans l'organisation de la représentation de l'histoire. Je souligne ce point, étant donné que l'impact de la Conquête sous-tend une grande partie de l'argumentation des historiens canadiens-français (Behiels 1983) et se trouve au cœur de la biographie de Cugnet.

Je me propose dans cet article (1) d'explorer d'abord quelques aspects de l'expérience personnelle de l'auteure et des courants culturels qui ont pu l'influencer, (2) de présenter ensuite un bref aperçu du tournant historiographique à l'époque de la publication de sa biographie, (3) de donner un aperçu de l'historien qui l'a particulièrement influencée, et (4) de terminer par une brève analyse de la façon dont l'auteure a sélectionné ses sources et cadré son récit historique.

### **Qui était Marine Leland?**

Pendant plus de 40 ans, jusqu'en juin 1965, Marine Leland (1899-1983) était membre de la faculté d'études françaises au prestigieux *Smith College*, une université très chrétienne du Massachusetts à vocation féministe, fondée en 1871. Sa vie est avant tout celle d'une passionnée de la langue et de la littérature françaises. Or, tout en enseignant la littérature française, elle ressent le besoin de mettre sur pied un cours de civilisation canadienne-française pour les étudiantes de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année afin d'ajouter des éléments de géographie, d'histoire, de politique et d'économie qu'elle considère essentiels à l'apprentissage de la littérature, et elle entreprend en même temps la création d'une collection importante d'œuvres québécoises à la bibliothèque du collège. En tant qu'éducatrice, elle qualifie de « problème ardu » l'enseignement d'une civilisation étrangère à ses élèves américaines, et « encore plus... lorsqu'il s'agit d'une civilisation américaine que lorsqu'une civilisation européenne est en cause » (Leland 1948). Bientôt son influence rayonne au-

delà de cet établissement et elle sera, jusqu'à la fin de sa vie, une militante renommée et recherchée de la survivance de la langue et de la culture françaises en Amérique du Nord.

Il existe peu de renseignements sur la vie privée de Leland. Elle est née à Québec de parents américains et a poursuivi ses études primaires et secondaires au couvent du Sacré-Cœur à Montréal, en Allemagne, en France, en Espagne et aux États-Unis, au rythme des déplacements de ses parents. Elle obtient son baccalauréat et sa maîtrise ès arts, de même que son doctorat du *Radcliffe College* pour femmes à Cambridge au Massachusetts, le pendant féminin de Harvard. Au début des années 1930, elle se lie d'amitié avec Margaret Storrs, dont la profession du père, un cadre géologue, avait entraîné des déplacements constants de sa famille pendant sa jeunesse.

Margaret Storrs venait d'obtenir son doctorat du *University College* de Londres pour sa thèse sur les relations entre Thomas Carlyle et Kant et Fichte, laissant supposer qu'elle aussi s'intéressait au concept du « héros » inhérent à la pensée de l'Écossais Carlyle aux profondes valeurs calvinistes. Elle se joint au *Smith College* comme professeure de philosophie, mais devient plus tard la première archiviste du collège, travaillant étroitement avec Leland sur ses recherches (Wade 2005). Très rapidement, les deux femmes s'installent dans une maison près du collège où elles demeureront jusqu'à la mort de Leland. Cette maison était reconnue comme un lieu de rencontres privilégiées d'intellectuels, de décideurs et d'artistes tout au long de leur vie (Senécal 1983; Ware 2005).

En 1941, en collaboration avec Edward Ham, de la *Modern Language Faculty* de Yale, et avec Séraphin Marion, grand défenseur des droits des Franco-ontariens et un des fondateurs de la Faculté des lettres de l'Université d'Ottawa, Leland fonde un groupe permanent de discussion sur la langue et la littérature françaises en Amérique du Nord au sein de la *Modern Language Association of America* (Senécal 1983).

Tout au long de sa vie, elle voyagera partout au Canada grâce à des fonds de mécènes et entretiendra des liens étroits avec les intellectuels les plus influents au Québec d'avant la

Révolution tranquille. Elle devient une conférencière invitée convoitée au Canada et aux États-Unis, une auteure prolifique d'articles sur le Québec et, après sa retraite, elle est nommée titulaire de la Chaire de littérature canadienne-française à l'université McGill (Senécal 1983). Sa carrière et son engagement sont couronnés de plusieurs doctorats honorifiques en Amérique et de la médaille d'argent du Ministère des affaires étrangères de la France.

L'ampleur de son influence est soulignée par une édition spéciale sous le thème « Quebec Aujourd'hui/Today » que *L'American Review of Canadian Studies* lui consacre lors de son décès en 1983. Dans la rubrique nécrologique, le rédacteur en chef invité André Senécal, président de la *Northeast Council for Quebec Studies* et éditeur de *Quebec Books*, rappelle que la vie de Leland était marquée par sa détermination inébranlable à contribuer de manière significative au monde universitaire qui ne reconnaissait pas pleinement la valeur des femmes et de la culture québécoise (Senécal 1983).

Pourquoi cette intellectuelle féministe américaine en est-elle venue à consacrer plus de cinq ans de sa vie à remettre en question la représentation historique de Cugnet? Sa passion pour la survivance du français l'a sans doute attirée vers ce personnage dont les écrits sont reconnus comme ayant joué un rôle décisif dans le maintien des us et coutumes, de la langue et de la religion des Canadiens-français après la Conquête. Pourtant, le jugement qu'elle porte sur la personne, indépendamment de son impact historique, semble se fonder sur une vision de l'histoire qui commence déjà à être révolue au moment de la publication de sa biographie de Cugnet au début des années 1960, en pleine Révolution tranquille. Elle est une disciple de l'historien et romancier Lionel Groulx (1878-1967) qui était non seulement un des intellectuels les plus influents du Québec des années 1930-1940, mais qui a entretenu des liens très étroits avec la diaspora canadienne-française en Amérique du Nord, notamment en Ontario, en Acadie et en Nouvelle-Angleterre (Bélanger 2003), une région regroupant six États au nord-est des États-Unis où se trouve le *Smith College*.

## Une biographie écrite à un tournant historiographique

Marine Leland a clairement été inspirée par la pensée de l'abbé Lionel Groulx, comme je l'expliquerai plus loin. Selon Michael D. Behiels, professeur d'histoire à l'*Acadia University* en Nouvelle-Écosse, la représentation historique des Canadiens-français véhiculée par l'abbé Groulx et ses contemporains québécois était dominée par un nationalisme religieux centré sur l'histoire de la Nouvelle-France, l'âge d'or selon eux de la nation canadienne-française, et sur « la dure épreuve<sup>1</sup> » de la Conquête.

Il est un peu ironique que dans la revue américaine commémorative de Leland, Behiels explique les changements de paradigme survenus dans l'historiographie au Québec depuis la Deuxième Guerre mondiale, éclipsant au passage la vision de Groulx. Selon Behiels, les nouveaux historiens québécois « ont découvert une toute nouvelle dimension de leur passé et la plupart l'ont fait sans s'appuyer sur la béquille du nationalisme<sup>2</sup>. » Ils réinterprètent l'histoire « à la lumière d'une société de plus en plus large d'esprit, laïque et pluraliste<sup>3</sup> ». Ces historiens ont été formés dans des universités où les méthodes des nouvelles facultés de sciences sociales transforment l'approche aux recherches. De plus, ces recherches deviennent de plus en plus axées sur de nouvelles hypothèses et sur de nouveaux champs, notamment celui de l'économie, sous l'influence de l'École des Annales qui vise à secouer les approches traditionnelles, et sous l'influence de la méthodologie néo-marxiste.

## L'influence de Groulx sur les Franco-américains

Vingt ans plus tard, à l'automne 2003, *The American Review of Canadian Studies* rappelle l'influence de l'abbé Groulx dans un article de l'historien Damien-Claude Bélanger analysant la pénétration de la pensée de l'abbé Groulx en sol américain. Selon les recherches dont il est question dans l'article, le nationalisme « riche et complexe » des Franco-américains de l'époque de Groulx était une variante du nationalisme canadien-

---

<sup>1</sup> Texte original : « the crucible ». Recent Quebec Historiography: Reinterpreting French Canada's Past. *American Review of Canadian Studies* 1983, XIII, 2, p. 90.

<sup>2</sup> Texte original : « French Canadian historians have, since the 1950s, discovered whole new dimensions of their past and most have done so without relying on the crutch of nationalism. » Idem, p. 100.

<sup>3</sup> Texte original : « ... in the light of a liberal, increasingly secular and pluralistic society... ». Idem, p. 90.

français qualifié d'« idéologie de la survivance », centré sur la foi catholique, la langue et la culture françaises, et sur une conception un peu floue de la « race française ». Ce nationalisme, qui a survécu jusqu'aux années 1960, était alimenté par une circulation à grande échelle de journalistes, de conférenciers, de curés et de religieuses. La pensée de l'abbé Groulx était dominante en Nouvelle-Angleterre, par les discours qu'il y prononçait, mais aussi par ses écrits destinés aux Franco-américains ou à leur sujet.

Selon Bélanger, le plan de l'abbé Groulx pour assurer la survivance des Franco-américains était le même que celui qu'il avait pour les Québécois, c'est-à-dire la création d'un « État français et catholique », sans toutefois être séparatiste. Dans les années 1930, il rêvait d'« un chef » similaire à ceux émergeant dans la droite européenne pour créer cet État français et stimuler une renaissance spirituelle de la nation. Son nationalisme était fondé sur des principes ethnoreligieux et non sur la géographie, mais sa loyauté première était envers le pape. Lorsque des Franco-américains ont sollicité son appui dans un grand soulèvement contre un évêque d'origine irlandaise tentant de les assimiler, l'abbé Groulx, tout en sympathisant secrètement avec leurs revendications, les a incités à la modération et a coupé les liens avec les dissidents qui osaient remettre en question l'autorité épiscopale. Il était un ultramontain et ne pouvait placer l'ethnicité au-dessus du catholicisme.

Bélanger rappelle que l'abbé Groulx était un ardent défenseur de la vie rurale, convaincu que « la civilisation technique expulse le sentiment religieux » et que tout contact avec le matérialisme et l'industrialisation de la civilisation américaine menaçait la foi et la culture des Canadiens-français. Selon lui, les meilleurs moyens dont l'élite disposait pour assurer la survivance étaient l'enseignement et les chaires dans les églises. Et il croyait fermement au mérite, au-delà de la position sociale.

Voilà un peu la toile de fond idéologique sur laquelle Marine Leland a esquissé sa biographie d'un homme qui avait le mérite d'être un noble d'une société urbaine, dont la foi ne paraissait pas particulièrement profonde, et qui est passé à l'histoire grâce à la complicité qui semblait exister entre lui et les conquérants.



## **Le récit de Marine Leland**

La preuve de l'influence de l'abbé Groulx sur Marine Leland se trouve dans les premiers mots de la première phrase qui cadre ce long récit :

« Il n'existe pas de figure plus étrange, dans l'histoire du Canada français, que celle de François-Joseph Cugnet qui, en 1775, à la veille de la mise en vigueur de l'Acte de Québec, fit paraître les premiers traités de droit civil français publiés au Canada. » (XVI, n°1)

Deux ans plus tard, dans le volet XI du récit, on retrouve le qualificatif « étrange », cette fois provenant d'une citation du recueil *Vers l'émancipation* de l'abbé Groulx :

« Quoiqu'il en soit, on ne peut qu'être d'accord avec le chanoine Groulx lorsqu'il qualifie de 'plutôt étrange' l'attitude de Cugnet en 1773. » (XVIII, n°4)

Cette fois le mot « étrange » est utilisé dans le contexte de ce que l'auteure identifie comme étant la « querelle Cugnet-Masères » qui, en 1773, entourait d'une part la restauration du Code civil français revendiquée par les Canadiens et, d'autre part, la revendication par les marchands anglais et d'autres d'une Chambre d'assemblée.

Francis Masères, un avocat huguenot de Londres, a été brièvement procureur général de la province au moment où le gouvernement britannique réclamait du gouverneur un sommaire des lois civiles françaises appliquées en Nouvelle-France. Il n'a pas réussi à produire ce sommaire, alors que Cugnet a réussi. Bien que Masères n'ait pas tari d'éloges envers Cugnet, secrétaire français du Conseil, pendant qu'il était à Québec, de retour à Londres il devient son ennemi juré en prenant vigoureusement le parti des intérêts des marchands anglais.

Cette querelle est beaucoup trop complexe pour l'expliquer ici. Elle occupe plusieurs volets de la biographie. Par contre, il me semble important de noter que les lettres et les publications de Masères furent l'une des principales sources de Leland :

« ... [Masères] est parfaitement capable de véracité et même, par moments, de détachement. Il possédait, en outre, le sens de l'histoire. Certains de ses écrits apportent des renseignements de valeur sur les années 1766-1774. De plus, c'est à Masères que nous devons les renseignements les plus précis sur les idées de Cugnet... » (1962,

Sa virulence envers Cugnet atteint des sommets quand elle juge qu'il n'est pas un fervent catholique. C'est le cas lorsqu'elle l'accuse de « remplacer le mot *catholique* par le terme *gallican* qui a du moins l'avantage de rimer avec *anglican* » (XVIII, n°4), en se référant à certains arguments de Cugnet en faveur d'une Chambre d'assemblée. Toujours dans ce même volet, en entrée en matière à la citation de l'abbé Groulx, elle accuse Cugnet de n'être « rien moins que logique ou pratique... affligé d'un esprits (sic) retors... avant tout un impulsif... en qui la loyauté brillait à l'égal du jugement... » et d'avoir « subi l'influence des marchands anglais » et appuyé une Chambre d'assemblée, ce qui, pour Leland, « semblait impensable » pour « les catholiques canadiens » de l'époque. Ce genre de diatribe continue pendant des pages et des pages alors qu'elle raconte sa perception des débats entourant la création d'une Chambre d'assemblée.

Elle doute que Cugnet ait été informé des intentions secrètes du gouverneur et du gouvernement britannique en tentant de convaincre les Canadiens-français des avantages de l'assemblée. Pourtant il était secrétaire français du Conseil, donc au courant de tout ce qui était discuté dans le secret des délibérations du gouverneur en conseil. À aucun moment de son long récit ne tient-elle compte des structures du pouvoir et du rôle que le secrétaire français du gouverneur en conseil y joue. Elle se contente de ridiculiser le fait qu'il correspond avec de grands juristes anglais ou avec l'évêque ou avec des lords dans le cadre de la rédaction de ses traités.

À sa défense, elle reconnaît dès les premières pages de la biographie que « nous n'avons pas la compétence nécessaire pour hasarder le moindre jugement » sur la « valeur intrinsèque » des traités de Cugnet, et dit devoir se « borner à exprimer l'espoir qu'un légiste entreprendra... la double tâche de soumettre les écrits de Cugnet à un examen critique, et de déterminer le degré d'influence qu'ils exercèrent ». Elle indique que son but est d'examiner les circonstances qui amenèrent Cugnet à rédiger « ses » traités de droit.

Elle n'a pas non plus de connaissances en économie, alors qu'il s'agit d'un élément fondamental dans la profession de Cugnet et de celle de son père, directeur général du Domaine du roi qui a été ruiné par la faillite des Forges de Saint-Maurice, et de leur rôle de seigneur. Leland dit simplement, en note de bas de page, qu'il est « à souhaiter qu'un historien doublé d'un économiste entreprenne un jour d'écrire » la biographie du père de Cugnet (ce qui fut fait par au moins un historien anglophone).

Les 22 volets de cette biographie de Cugnet sont truffés de jugements négatifs sur le caractère et les intentions de Cugnet, généralement par déduction, selon les valeurs de l'auteure, sans preuve à l'appui, même si, presque en même temps, elle cite Masères, le gouverneur Carleton ou d'autres qui reconnaissent la profondeur des connaissances juridiques de Cugnet, son calme et sa grande compétence.

En terminant, je tiens à soulever un autre exemple de l'antipathie profonde que l'auteure projette à l'égard du principal sujet de sa biographie. Ce qui me porte à croire qu'elle l'a écrite dans le but de servir une théorie plus générale de l'histoire des Canadiens-français et de Franco-américains des années 1949-1950. Au volet XV, Leland nous rappelle qu'elle envisage l'œuvre de Cugnet « strictement comme source d'informations biographiques et nullement du point de vue de sa valeur en tant que traité de droit. » Et voilà qu'immédiatement après elle porte ces jugements sur l'œuvre de Cugnet :

« Soulignons d'abord que les quatre ouvrages de Cugnet se rattachent tous et de la façon la plus directe à sa carrière de fonctionnaire, sous Murray et sous Carleton.

C'est un fait qu'il ne mentionne pas, mais qui n'en est pas moins incontestable. Bref, son œuvre n'est pas celle d'un 'jurisconsulte' comme on s'est trop souvent plû (sic) à le croire et à l'écrire. C'est plutôt celle d'un bureaucrate intelligent, opportuniste, très actif à ses heures, dont les connaissances en matière de droit sont fort limitées et dont le point de vue est essentiellement, voire *agressivement*, pratique. »

Voilà donc qu'elle réduit l'œuvre et l'influence de Cugnet à celles d'un simple bureaucrate. Mais, à la toute dernière page de la biographie, Marine Leland se demande s'il « eut peut-être été préférable de laisser à François-Joseph Cugnet la gloire de son œuvre sans chercher à connaître sa vie. À quoi elle répond par une citation de Joseph-Edmond Roy (1858-1913), célèbre en tant que notaire, historien et archiviste, notamment pour son imposant *Rapport sur les archives de France relatives à l'histoire du Canada* et qui avait écrit élogieusement sur l'influence de Cugnet :

« ... les hommes qui ont joué un rôle dans la tragi-comédie humaine ont rendu leurs os à la terre, et l'historien ne ressent plus la crainte de se montrer indiscret. Non ! Mais il a le devoir de pousser à fond son enquête, de connaître l'âme secrète des personnages qu'il met en scène, et d'expliquer le mystère de certains actes par la psychologie de leurs actions. » (XXI, n<sup>o</sup>4)

## CONCLUSION

Cette œuvre de Marine Leland fait partie de toutes ces histoires qui forment notre histoire. Sa représentation des répercussions de « la dure épreuve<sup>4</sup> » de la Conquête est doublée de sa participation, de fait ou par choix, à la diaspora des Canadiens-français en Amérique. Malgré les jugements très subjectifs de l'auteure et l'absence de preuve en appui à un grand nombre d'arguments qu'elle avance au sujet de François-Joseph Cugnet qui m'ont frappée, son interprétation est importante parce qu'elle nous laisse une

---

<sup>4</sup> Texte original : « the crucible », *American Review of Canadian Studies* 1983, XIII, 2, p. 90.

perspective unique de l'histoire de Cugnet et un large éventail de références à consulter et à réinterpréter à notre tour.

Sa représentation de l'histoire est unique, elle est celle d'une Américaine, intellectuelle, célibataire, militante, qui a suscité l'admiration et l'amitié des intellectuels et décideurs influents de son époque. Je crois qu'il est juste de dire que les histoires dans son histoire ont résonné chez les gens de son époque qui la connaissaient et la lisaient. Il en découle donc que sa représentation de l'histoire est une histoire en soi dont l'énigme serait peut-être résolue un jour par quelqu'un qui fouillera dans la grande quantité de documents personnels sur ses recherches et ses écrits qui reposent aux archives du *Smith College*.

## BIBLIOGRAPHIE

- Baker, Mona. (2006). *Translation and conflict : a narrative account*. London, New York : Routledge
- Behiels, Michael D. (1983). Recent Quebec Historiography : Reinterpreting French Canada's Past. *American Review of Canadian Studies*, vol. XIII, n°2, p. 90-103.
- Bélangier, Damien-Claude. (2003). Lionel Groulx and Franco-America. *American Review of Canadian Studies*, vol. 33, n°3, p. 373-389.
- Koselleck, Reinhart. (1997). *L'expérience de l'histoire*. Préface par Michael Werner. Traduit de l'allemand par Alexandre Escudier et coll. Paris : Seuil/Gallimard.
- Leland, Marine. (1961-1966). François-Joseph Cugnet, 1720-1789. *La Revue de l'Université Laval*. Volumes XVI (1), 3-13, XVI (2), 129-139, XVI (3) 205-214, XVI (5), 411-420, XVI (7), 618-629, XVI (10), 929-936, XVII (1), 64-72, XVII (2) 146-154, XVII (5), 445-456, XVII (9) 820-841, XVIII (4) 337-360, XVIII (8), 717-733, XIX (2), 144-157, XIX (3), 254-265, XIX (7) 658-671, XX (2), 143-150, XX (3) 267-274, XX (4) 359-365, XX (9), 832-844, XX (10), 923-933, XXI (2) 178-191, XXI (4), 378-396.
- Leland, Marine. (1948). Un cours de civilisation canadienne-française aux États-Unis. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 2, n° 2, 1948, p. 213-229. Disponible à <http://id.erudit.org/iderudit/801452ar>
- Senécal, André J. et William Metcalfe. (1983). Editor's Foreword. *American Review of Canadian Studies*, vol. XIII, n°2, p. i-iv.
- Senécal, André J. et William Metcalfe. (1983). Marine Leland : 1899-1983. *American Review of Canadian Studies*, vol. XIII, n° 2, p. v.
- Ware, Susan, et Stacy Braukman. (2005) *Notable American Women: A Biographical Dictionary*, Volume 5: Completing the Twentieth Century. Cambridge, Mass. : Belknap Press of Harvard University Press. Disponible à : <http://books.google.ca/books?id=WSaMu4F06AQC&pg=PA261&lpg=PA261&dq=%22marine+leland>

[%22+%22smith+college%22&source=bl&ots=UG73b9GbYq&sig=PeNQ8hHg\\_KGrDIZD0V648Ib6GlM&hl=en&ei=ipPgS9qBGcL-8AaIrIHmBw&sa=X&oi=book\\_result&ct=result&resnum=6&ved=0CBgQ6AEwBQ#v=onepage&q=%22marine%20leland%22%20%22smith%20college%22&f=false](http://www.smith.edu/findingaids/findingaids.cfm?collection=5&box=1&unit=1&item=1) (consulté le 25 avril 2010).

### **Source électronique**

Site Web du Smith College. *Five College Archives & Manuscript Collection*. Smith College Archives, Northampton, MA. Accessible à :  
<http://asteria.fivecolleges.edu/findaids/smitharchives/manosca77.html> (consulté le 5 avril 2010).